

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION DES HABITANTS DE LABATMALE

PRINTEMPS 2026



LE MOT DU MAIRE

Chères Labatmaloises, Chers Labatmalois,

Vous avez largement accordé votre confiance à notre équipe pour ce nouveau mandat. Je veux vous en remercier très sincèrement.

Cette confiance nous oblige. Elle nous engage à être à la hauteur, avec sérieux, transparence et proximité.

L'équipe municipale est aujourd'hui pleinement en ordre de marche. Si l'exécutif a évolué, l'état d'esprit reste le même : travail, cohésion et engagement au service du village. De nouvelles compétences viennent renforcer cette dynamique collective.

Nous avons fait le choix de faire évoluer ce bulletin municipal. Il sera désormais plus régulier et davantage porté par l'ensemble des élus. Chacun y contribuera. Mon rôle sera simplement d'en assurer la cohérence.

Les projets que nous avons portés pendant la campagne sont bien connus. Ils sont à l'étude. Nous aurons l'occasion de vous présenter leur concrétisation en détail dans les prochains numéros.

Ce bulletin a donc une autre ambition : vous présenter votre équipe municipale, vous donner une vision claire de la situation financière de la commune et du budget voté, et partager avec

vous les actions concrètes engagées pour améliorer le quotidien.

Car c'est aussi cela, l'action municipale : des projets structurants, mais aussi des interventions simples, utiles et visibles.

Vous y trouverez également des conseils pratiques proposés par les élus, la vie de nos associations qui font battre le cœur du village, ainsi que les informations utiles et l'agenda à venir.

Je suis très heureux de poursuivre, avec toute l'équipe municipale, ce travail à votre service pour les années à venir !

Le Maire
Florent LACARRERE

À DÉCOUVRIR

L'équipe municipale	P. 2
Budget - Plantations	P. 3
Petites informations	P. 4 - 5
Conseils de conseillers Achat de broyeur	P. 6
La parole associative	P. 7
Agenda Numéros utiles	P. 8

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

À la suite du dernier renouvellement municipal du 15 mars 2026, le Conseil municipal a installé son Maire, ses adjointes et adjoints, ses élus délégués et les commissions municipales



Florent LACARRERE
Conseiller communautaire
Vice-Président du Pays de Nay en charge des finances et de l'administration générale

LE MAIRE

Isabelle SANJUAN

Finances,
administration générale,
cimetière, action sociale
et quotidienneté



Virginie GARROT

Transition écologique,
biodiversité, jumelages,
associations, communication

LES ADJOINTS

Patrice FEUGAS

Travaux, réseaux, voirie et forêt communale



LES ÉLUS DÉLÉGUÉS

Gregory LORILLON

Lutte contre les inondations, patrimoine arboricole
et plan de plantation d'arbres.

**Amandine
CAMBORDE
LOUSTEAU**

Affaires scolaires,
vice-présidente du
SIVOS, enfance
et jeunesse.



**LES SUPPLÉANTS
QUI SUIVENT ASSIDÛMENT
NOS TRAVAUX**

Marion

PERILLEUX

Damien

DARTIGUELONGUE



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Clément

LACARRERE

Alicia

SARTHOU

Séraphin

MOREIRA

Sophie

FERNANDEZ

Sébastien

COTDELOUP

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances : Sanjuan I., Lacarrère F., Garrot V., Lacarrère C.

Vie sociale et solidarité : Sanjuan I., Garrot V., Camborde A., Fernandez S.

Appels d'offres et DSP : Lacarrère F., Feugas P., Lacarrère C., Moreira S.

Planification petits travaux : Feugas P., Lacarrère F., Camborde A., Sarthou A., Moreira S.

Communication et bulletins : Garrot V., Lacarrère F., Camborde A., Sanjuan I., Lorillon G.

Évènements publics : Lacarrère F., Feugas P., Garrot V., Fernandez S., Sanjuan I., Moreira S.

Voirie : Feugas P., Moreira S., Garrot V., Cotdeloup S., Sanjuan I.



Le budget 2026 adopté

LE BUDGET

DE BONS RÉSULTATS 2025

En raison du faible niveau d'investissement réalisé en 2025, les résultats budgétaires sont bons.

Cela nous permet d'obtenir un excédent de fonctionnement de : **237 413,73 € dont 41 691,40 € générés cette année**, auquel il faudra soustraire **2 952,00 € de restes à réaliser** pour le paiement de travaux de voirie et ajouter 1 044,41 € de restes à réaliser, en recettes, pour le remboursement par l'assurance de la porte du presbytère.

Le résultat de fonctionnement s'établit donc à 235 506,14 €.

En investissement, nous générons un excédent d'investissement de : **38 373,36 €**, auquel il faudra amputer **12 203,79 € de restes à réaliser** pour payer l'installation des cavurnes au cimetière. Le résultat d'investissement s'établit donc à **26 169,57 €.**

Nous enregistrons donc un **résultat global de 261 675,71 €**, ce qui nous permet d'envisager sereinement le nouvel exercice budgétaire et les nouveaux projets.

LÉGÈRE AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX

Les taux communaux n'avaient pas été augmentés depuis plusieurs mandats. Nous avons fait le choix d'un ajustement raisonnable et progressif.

Le taux de taxe foncière sur le bâti passe ainsi de 19,43 % à 20 %. Les autres taux évoluent dans les mêmes proportions.

Cette décision répond à un double constat.

D'une part, nos taux restent inférieurs à la moyenne des communes du Pays de Nay. **D'autre part**, la commune doit pouvoir continuer à faire face à l'inflation et à investir pour entretenir et améliorer le cadre de vie.

Notre trajectoire permettra d'**atteindre 22 % sur le bâti en fin de mandat**, soit un niveau cohérent avec celui de nos communes voisines, sans hausse brutale.

Ce choix est aussi un choix de bonne gestion. Le niveau de fiscalité locale est pris en compte dans le calcul de certaines dotations, notamment la **Dotiation de solidarité rurale**, ainsi que dans certains **mécanismes de reversement de la Communauté de communes**. Sans effort fiscal, nous serions également privés de **subventions départementales (voirie et projets)**. Autrement dit, une fiscalité trop faible peut conduire à percevoir moins de ressources extérieures.

Notre ligne est simple. Pas d'augmentation excessive. Une fiscalité maîtrisée. Des ajustements progressifs, rationnels et mesurés, pour garantir à la fois l'équilibre des finances communales et la capacité d'agir dans la durée.

La situation financière de la commune est excellente. Toutefois l'année 2026 verra relativement peu d'investissement.

Nous sommes dans une phase de préparation et de lancement des futurs projets du mandat.

En fonctionnement, rien ne change. **Nous maîtrisons les coûts de fonctionnement à l'euro près.**

En investissement, nous prévoyons des travaux forestiers, des travaux de voirie, nous allons tenter de trouver la solution idoine pour ombrager l'aire de jeux, etc. Nous nous donnons la capacité financière pour réaliser des études relatives aux projets de rénovation de la salle des fêtes et de création du chemin et de l'espace vert du Lourrou.

Nous vous présenterons ces projets dans les prochaines éditions de...

Labatmale infos !

En attendant, le budget est à retrouver sur notre site internet labatmale.fr !

RÉSULTATS

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCEDENT	235 506,14 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	235 506,14 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	26 169,57 €

BUDGET

Investissement

Dépenses : 173 751,32 (dont 12 203,79 RAR)
Recettes : 173 751,32 (dont 0,00 RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 389 825,63 (dont 2 952,00 RAR)
Recettes : 389 828,63 (dont 1 044,41 RAR)



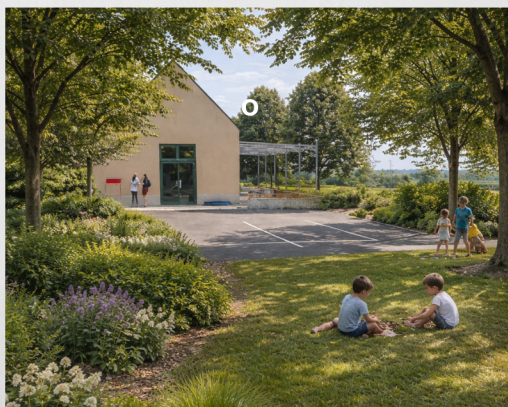
Plantons à LABATMALE



La commune souhaite planter différentes essences d'arbres et d'arbustes dans les espaces publics, à des fins de biodiversité comme de résilience.

Cela permettra de créer de ou restaurer des paysages favorables aux pollinisateurs, à l'ombrage et à limiter l'érosion des berges et des sols.

Ces plantations permettront également de favoriser la nidification et de rendre plus agréables nos espaces publics.



Nous souhaitons privilégier les espèces végétales locales et faire des choix permettant de limiter les nécessités d'entretien.

Nous souhaitons consacrer un budget de **4 000 euros par an** à ce projet sur la durée du mandat, afin d'ombrager au mieux nos espaces publics.

Les arbres seront plantés par les **conseillers municipaux** pour limiter les dépenses. Nous envisageons de démarrer ce projet l'hiver 2026.

Boîte à livres

Prenez, lisez, partagez !

Depuis quelques jours, une nouveauté attire l'attention sur l'aire de jeux du village : il s'agit d'une boîte à livres, mise à la disposition de tous.

Le principe est simple : chacun peut déposer un livre qu'il a aimé et en emporter un autre librement.

Romans, bandes-dessinées, albums ou magazines, tous les genres ont leur place dans la boîte à livres. Plutôt que de laisser les livres dormir sur une étagère, elle leur offre une nouvelle chance d'être lus et appréciés.

Installée sur l'aire de jeux, la boîte à livres se veut intergénérationnelle.

Nous invitons chacun à s'approprier cet espace : prenez soin des livres, respectez le lieu et, surtout, faites vivre cette boîte en faisant circuler les livres !



66

COMMENT UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR ?

PRENEZ 5 MINUTES POUR APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

SCANNEZ CE QR CODE



Citoyens!

Respectez les espaces publics...

Le terrain de pétanque et les espaces verts autour de la salle des fêtes sont des lieux de détente et de convivialité appréciés de tous.

Afin de préserver leur propreté et de permettre à chacun d'en profiter dans de bonnes conditions, il est rappelé aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les déjections de leurs animaux.

Un panneau de sensibilisation a été installé sur site en ce sens.

La municipalité remercie chacun pour son civisme et sa contribution au bien-être collectif.

Défibrillateur

Depuis quelques années, un défibrillateur, installé dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays de Nay, est à disposition des Labatmalois.

Cet équipement est accessible à tout moment sous le porche de la mairie. Il nous paraît important d'en rappeler l'existence ainsi que les bons réflexes à adopter car, en cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte.

Que faire en cas d'urgence ?

- 1- Alerter immédiatement les secours (15) et demander de l'aide autour de vous.
- 2- Commencer le massage cardiaque sans attendre et envoyer quelqu'un chercher le défibrillateur.
- 3- Utiliser le défibrillateur dès que possible : il vous guide pas à pas grâce à des instructions vocales.

Site internet

Le site internet de Labatmale a été mis à jour.

Il permet de découvrir l'ensemble des informations utiles à la vie locale. Les habitants et visiteurs peuvent y trouver une présentation du village, de la mairie et de son fonctionnement, accéder aux différents services proposés à la population, ainsi qu'aux informations relatives à la vie économique et associative, mettant en valeur les acteurs et les initiatives du territoire.

Le site internet de la commune permet aux entrepreneurs de valoriser leur activité.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez y faire figurer votre entreprise.

<https://www.labatmale.fr>

PETITS TRAVAUX

Les élus à pied d'oeuvre pour la commune.



Récemment, l'équipe municipale s'est réunie pour un après-midi consacré à différents travaux d'entretien et d'amélioration du cadre de vie.

Au programme : nettoyage de la fontaine et du lavoir, taille des plantes aquatiques et recensement des poissons, installation d'une boîte à livres sur l'aire de jeux, mise en place d'un panneau de sensibilisation dans le secteur de la salle des fêtes et entretien aux abords de la mairie.

Une attention particulière a également été portée au réseau d'écoulement des eaux avec le curage de fossés, le nettoyage d'entrées de buses et la remise en état d'une grille d'évacuation.

Ces interventions permettent d'entretenir les espaces communaux et répondent à des besoins concrets du quotidien.



ECOLE

N'OUBLIEZ PAS LES INSCRIPTIONS !



Pour rappel, l'inscription à l'école intercommunale de Labatmale et Saint-Vincent se fait au printemps précédent la rentrée scolaire de septembre directement auprès de la Mairie.

Il ne reste plus que quelques jours pour vous inscrire !

Pour rappel, la Commune préserve les effectifs de son école et n'accorde pas de dérogation vers les écoles publiques extérieures.

AUTRES TRAVAUX

En cours d'élaboration...

Au début du mois d'avril, les membres du conseil municipal ont fait le **tour complet du village** afin d'identifier les besoins et programmer les travaux à venir. À l'issue de cette visite, un plan précis a été établi pour l'année et les années suivantes.

Ce travail intègre les nombreuses **remontées des habitants** recueillies lors de la **campagne électorale** : sécurité routière (vitesse route de Saint-Vincent et chemin Henri IV, sécurisation de carrefours), entretien (fossés, chemins, cimetière), signalisation, gestion des eaux pluviales, réseaux.

Nous sommes actuellement en train de **définir les priorités** pour intervenir de manière **cohérente et efficace.**

Dans les prochaines semaines, des **demandes de devis** seront lancées et des dossiers de **subvention** déposés auprès du Département, qui a récemment rétabli une partie de ses aides en matière de voirie.

2 conseils de nos conseillers...

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

1

C'est au printemps que commence la procession des chenilles ! Elles descendent des arbres pour aller s'enfouir dans le sol. Les risques d'exposition sont alors au maximum. Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants dangereux pour les humains et les animaux. Elles peuvent provoquer des réactions allergiques (démangeaisons, urticaires, œdèmes...). **Soyez vigilants !**



En cas de contact, rincez abondamment sans frotter, changez de vêtements. En cas de réaction allergique, consultez votre médecin. En cas d'urgence vitale, détresse respiratoire... appelez le 15

Piégeage : vous pouvez installer un piège sous forme de collerette autour du tronc pour capturer les chenilles avant qu'elles ne s'enterrent (vendu dans toutes les jardineries).

Avant toute manipulation, vous pouvez asperger les chenilles avec un mélange d'eau et de produit vaisselle. Cela permet d'éviter de respirer les poils urticants (très volatiles) lors de la manipulation.

ABEILLES ET POLLINISATEURS



2

Le printemps est une période de transition pour les abeilles, il est temps de sortir de la ruche pour aller butiner ! Même si le pissenlit et le trèfle sont vos premiers ennemis dans votre espace vert, sachez qu'ils sont très appréciés par les insectes pollinisateurs. **Pensez à espacer vos tontes de plusieurs jours.**

Les arbustes en massifs ou en haies (le lilas, l'arbousier, la céanothe, le laurier tin...) attirent de nombreux pollinisateurs. Les plantes aromatiques (thym, sauge, lavande, verveine...) dégagent un merveilleux parfum, les abeilles et autres insectes auront plaisir à les polliniser.

N'hésitez pas à fleurir votre jardin !

DÉCHETS VERTS

Réduisez vos déchets verts avec le soutien de la CCPN.



Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) encourage la diminution des déchets verts. Pour accompagner ses habitants, une aide financière est proposée pour l'achat ou la location d'un broyeur de végétaux afin de réduire les apports en déchetterie et favoriser des pratiques de jardinage durables.

Aides proposées :

- 30 % du prix d'achat (TTC) d'un broyeur (aide plafonnée à 100 euros par foyer) ;
- 60 euros par foyer et par an pour la location d'un broyeur.



Retrouvez le règlement, le formulaire de demande ainsi que les coordonnées du service déchets sur le site internet de la CCPN.



LA PAROLE ASSOCIATIVE



Rencontre avec la présidente du Comité des fêtes, Sandrine GILQUIN

Dans ce bulletin, nous avons souhaité mettre à l'honneur le Comité des fêtes de Labatmale en allant à la rencontre de sa présidente, Sandrine Gilquin.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Sandrine Gilquin. Je suis présidente du Comité des fêtes de Labatmale depuis mars 2026. Avant cela, j'en étais la vice-présidente depuis mars 2024.



Quel est le rôle du Comité des fêtes ?

Le Comité des fêtes a vocation à organiser les animations au sein du village. Il s'occupe de l'organisation des fêtes de Labatmale lors desquelles un repas et une soirée festive sont proposés aux Labatmalois. Le Comité des fêtes organise aussi les sérénades.

Pour ceux qui ne connaissent pas, en quoi consistent les sérénades ?

À l'approche des fêtes, les jeunes du Comité partent à la rencontre des habitants, de porte en porte, dans la bonne humeur, pour partager le programme et faire monter l'ambiance ! Chacun est invité à participer par une petite contribution, afin de faire vivre ces moments festifs et de permettre l'organisation des animations tout au long de l'année. C'est un véritable temps fort du village, rempli de sourires, d'échanges et de convivialité, où toutes les générations se retrouvent. Une belle tradition qui annonce les festivités et que nous sommes toujours heureux de faire vivre avec vous !

Quelles sont les valeurs du Comité ?

Ce qui nous semble important, c'est le passage de relais, la transmission aux jeunes. C'est pour cette raison que nous avons choisi de doubler chaque fonction au sein du bureau : présidente et vice-président, trésorier et vice-trésorière, secrétaire et vice-secrétaire. Cette organisation permet de préparer la relève en accompagnant progressivement la nouvelle génération. Les plus jeunes peuvent ainsi se familiariser avec les démarches, l'organisation des événements, la gestion budgétaire. Les jeunes de l'équipe se montrent d'ailleurs très investis !

Quels événements prévoyez-vous cette année ?

Le **14 mars** a eu lieu un concert, donné par le groupe Le dernier coquelicot. Les **sérénades** auront lieu les **30 mai et 7 juin**. Les **fêtes de Labatmale** se dérouleront les **6 et 7 juin**. Un **vide grenier** sera proposé le **11 octobre**. Une animation est prévue en fin d'année (mois de décembre) mais nous sommes encore en réflexion.

Et pour ceux qui auraient envie de s'impliquer dans le Comité des fêtes ?

Nous accueillons tout le monde ! Si vous souhaitez participer pour un événement ponctuel mais pas de manière régulière, ce n'est pas un problème. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, y compris celles des plus jeunes. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse du Comité : cf.labatmale@gmail.com

Un souvenir marquant à partager ?

Sans aucune hésitation, le passage du Tour de France en 2025. Le Comité avait organisé, à cette occasion, une buvette et un coin repas sur la place de l'église. Cet événement nous a permis de mesurer la qualité de la cohésion de l'équipe. Malgré quelques caprices électriques, personne n'est resté le ventre vide !

Un message pour les Labatmalois ?

N'hésitez pas à nous faire des suggestions pour nos prochaines animations. Toutes les idées sont les bienvenues. On vous donne rendez-vous pour l'édition 2026 des fêtes de Labatmale !

Interview recueillie par Virginie GARROT

- Sérénades : 30 mai et 7 juin 2026
- Fêtes de Labatmale : 6 et 7 juin 2026
- Fête de l'école : 12 juin 2026
- Rando marche/VTT : 20 septembre 2026
- Vide-grenier : 11 octobre 2026
- Commémoration : 11 novembre 2026 - 12h



AGENDA du Labatmalois



COMITÉ DES FÊTES DE
— LABATMALE —
**SAM-DIM
6-7 JUIN**
SOIRÉE FÉRIA

SAMEDI 6 JUIN	DIMANCHE 7 JUIN	MENU
<p>17H30 MESSE</p> <p>18H45 APÉRO ANIMÉ PAR DJ YULEN</p> <p>REPAS ANIMÉ PAR DJ YULEN</p>	<p>11H30 CÉRÉMONIE SUR LA PLACE DU VILLAGE</p> <p>12H00 APÉRITIF OFFERT</p> <p>13H30 SÉRÉNADES</p>	

SALLE DES FÊTES DE LABATMALE
→ EN ROUGE ET BLANC ←

**DIMANCHE
20 SEPTEMBRE À 9H**

LABATMALE

**RANDONNÉE
VTT / MARCHÉ**

ORGANISÉ PAR
**BEARN
BIKE
64**

AGENDA Printemps culturel du Pays de Nay



Le Maire - Florent Lacarrère - 06 67 76 19 56 (urgence)
La Mairie - 05 59 53 65 77 - mairiedelabatmale@wanadoo.fr
Mme Delphine Lambalot - Secrétaire de Mairie
Ouverture au public le mardi après-midi et le vendredi matin

Gendarmerie de Pontacq-Nay - 05 59 53 77 60
Pompiers - Centre de secours de Pontacq - composez le 18
SAMU - composez le 15
Garde médicale week-end - composez le 3966 depuis tout téléphone
Réseaux électriques - Enedis - 09 72 67 50 64
Eau - SATEG - 05 62 90 61 11 - 05 62 90 07 17
Communauté de communes du Pays de Nay - 05 59 61 11 82 - contact@paysdenay.fr
(déchets, crèches, eau et assainissement, portage de repas, ...)
Ado'bus du Pays de Nay - Fabienne Escande - adobus@paysdenay.fr - 07.85.81.30.06
Transport à la demande du Pays de Nay - 09 70 870 870
Plateforme de rénovation énergétique - 05 59 05 95 53 - preh@cc-ossau.fr

**CONTACTS
UTILES**